



Conseil scolaire
de district catholique des
Aurores boréales.ca

Le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales compte neuf écoles élémentaires et une école secondaire dans la région du nord-ouest de l'Ontario.

AFFICHAGE INTERNE / EXTERNE

Le Conseil invite les candidatures au poste suivant :

ENSEIGNANT QUALIFIÉ

Suppléance à long terme

CONCOURS : ENS SLT FS 015-21-22

LIEU DE TRAVAIL : École catholique Franco-Supérieur située à Thunder Bay (Ontario).

Affectation de suppléance à long terme à temps plein (1,00) aux cycles primaire et moyen. La date d'entrée en fonction est prévue dès que le poste sera comblé, et ce, jusqu'au 28 juin 2022.

EXIGENCES REQUISES :

- membre en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
- qualifications aux cycle primaire et moyen
- spécialiste en enfance en difficulté serait un atout
- excellente communication orale et écrite en français et en anglais
- engagement à promouvoir la mission éducative du Conseil dans le contexte d'une éducation catholique de langue française

PROFIL RECHERCHÉ :

- expérience pertinente au palier élémentaire
- bonnes connaissances en informatique
- excellente gestion de classe
- bons rapports interpersonnels
- engagement personnel et professionnel

En vertu du règlement 322/03, toute personne employée par un conseil scolaire doit fournir un relevé de ses antécédents criminels émis dans les six derniers mois **avant son entrée en fonction.**

Rémunération selon la grille salariale en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir sous pli confidentiel, une lettre de candidature et un curriculum vitae, en français, au plus tard le **21 janvier 2022 à 12 h** à l'attention du service des ressources humaines, par courriel à : emplois@csdcab.on.ca.

Veillez noter que le Conseil communiquera uniquement avec les personnes dont la candidature est retenue.

Le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales souscrit à l'équité en matière d'emploi. Nous encourageons fortement les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles à poser leur candidature. Conformément aux exigences de Citoyenneté et Immigration Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité sera toutefois accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.